



**BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

BES N° 19 septembre 2023

Bulletin Economique et Statistiques

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	3
Liste des graphiques	4
Liste des sigles et abréviations	5
Avant-propos	6
I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES . .	7
1. Environnement international	7
2. Secteur réel de la CEMAC	13
3. Balance des paiements et compétitivité	19
4. Finances publiques et endettement.	22
5. Monnaie et crédit.	24
6. Marchés monétaire et des titres publics	26
7. Réserves des banques	28
8. Situation des réserves de change	31
Conclusion	31
ANNEXES	32
A1 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC	32
A2 : Taux directeurs des principales Banques Centrales	33
Comité de validation du BES 19	34

LISTE DES TABLEAUX

T1	: Taux de croissance mondiale réel et des principaux pays partenaires	7
T2	: Contribution à la croissance de la CEMAC	14
T3	: Taux d'inflation sur les 12 derniers mois	16
T4	: Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation	17
T5	: Soldes de la balance des paiements	19
T6	: Solde de la balance commerciale	19
T7	: Compétitivité.	21
T8	: Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC.	23
T9	: Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC.	23
T10	: Agrégats de monnaie et de crédit.	25
T11	: Agrégats de monnaie et de crédit.	25
T12	: Taux directeurs de la BEAC	27
T13	: Evolution des principaux indicateurs de la liquidité	29

LISTE DES GRAPHIQUES

G1	: Taux de croissance réelle des pays industrialisés	8
G2	: Taux de croissance réelle des pays en développement	8
G3	: Cours du pétrole	9
G4	: Cours des produits agricoles d'exportations	9
G5	: Cours des métaux non précieux	9
G6	: Indice composite des cours des produits de bases exportées par la CEMAC . . .	9
G7	: Cours moyen mensuel de l'euro	10
G8	: Cours moyen mensuel de l'euro (suite)	10
G9	: PIB nominal des pays de la CEMAC	14
G10	: Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	18
G11	: Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	18
G12	: Evolution du TCER/TCEN	21
G13	: Evolution de l'indice composite du TCER	21
G14	: Evolution comparée des taux de facilité de prêt marginal de la BCE et de la BEAC . .	26
G15	: Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE	26
G16	: Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC	30
G17	: Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC	30

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BCC	:	Banque Centrale du Congo
BCE	:	Banque Centrale Européenne
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BDEAC	:	Banque de Développement des Etats de l’Afrique Centrale
BEAC	:	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
BES	:	Bulletin Economique et Statistiques
BCN	:	Banque Centrale du Nigéria
BdC	:	Banque du Canada
BoE	:	<i>Bank of England</i>
BoJ	:	<i>Bank of Japan</i>
CEMAC	:	Commission Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CPM	:	Comité de Politique Monétaire
FALB	:	Facteurs Autonomes de Liquidité Bancaire
FED	:	<i>Federal Reserve</i>
FMI	:	Fonds monétaire international
ICAE	:	Indice Composite de l’Activité Economique
LPR	:	<i>Loan Prime Rate</i>
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SARB	:	<i>South African Reserve Bank</i>
TCER	:	Taux de Change Effectif Réel
TCEN	:	Taux de Change Effectif Nominal
TCM	:	Taux Créditeur Minimum
TIAO	:	Taux d’Intérêt des Appels d’Offres
TIMP	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WEO	:	<i>World Economic Outlook</i>

Après des signes timides d'une reprise de l'activité économique mondiale en début d'année 2023, affaiblie par les chocs simultanés causés par la pandémie de la COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le ralentissement de la conjoncture économique s'est poursuivi, s'expliquant essentiellement par les contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, la faiblesse du secteur immobilier en Chine et le durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes.

Selon les Perspectives de l'économie mondiale publiées en juillet 2023 par le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale, estimée à 3,5 % en 2022, devrait revenir à 3,0 % en 2023 et 2024.

En terme de performances économiques des pays de la Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), au deuxième trimestre 2023, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) a augmenté de 4,5 % en glissement annuel, après 3,8 % au premier trimestre 2023. Les activités du secteur productif de la CEMAC devraient globalement demeurer en hausse au troisième trimestre 2023, tirées essentiellement par celles du secteur non pétrolier.

Sur l'ensemble de l'année 2023, les estimations des services de la BEAC prévoient une croissance économique qui reviendrait de 2,8 % en 2022 à 2,5 % en 2023, des tensions inflationnistes persistantes à 5,7 % en 2023, après 5,6 % un an plus tôt, un excédent du solde budgétaire, hors dons, en repli de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % du PIB en 2023, et une dégradation de celui du compte courant, dons officiels compris, qui reviendrait à 0,5 % du PIB en 2023 après 5,7 % en 2022.

En ce qui concerne les perspectives à moyen terme des économies de la CEMAC, en dépit des conditions économiques mondiales exceptionnelles qui prévalent depuis le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine après la pandémie de la COVID-19, les services de la BEAC pré-

voient un renforcement de la croissance de l'activité économique dans la zone, avec une progression de 3,0 % en 2024, 3,8 % en 2025 et 2,9 % en 2026, en lien avec une bonne tenue des activités dans le secteur non pétrolier. Les autres comptes macroéconomiques seraient caractérisés par : i) une amélioration de l'excédent du solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui ressortirait en moyenne autour de 2,5 % du PIB sur la période 2024-2026, après 1,7 % en 2023 ; ii) une dégradation du solde extérieur courant, dons inclus, qui deviendrait déficitaire en pourcentage du PIB à -1,5 % en 2024, - 0,9 % en 2025, puis -2,7 % en 2026, après six années consécutives de solde excédentaire ; iii) une hausse significative de la masse monétaire d'environ de 6,8 % entre 2024 et 2026, qui résulterait d'un accroissement de 33,0 % des avoirs extérieurs nets et de 10,8 % des crédits à l'économie.

Les évolutions économiques, monétaires et financières internationales et sous-régionales sont exposées dans ce dix-neuvième numéro du Bulletin Economique et Statistiques (BES) pour le deuxième trimestre de l'année 2023. Ce Bulletin, diffusé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), est structuré comme suit :

- Partie I : « Evolutions économiques, monétaires et financières récentes »
- Partie II : « Etudes », réalisées principalement par les cadres de la BEAC et les chercheurs ressortissants de la CEMAC.

Pour ce numéro, le Comité de validation du BES n'a retenu aucune article étude pour publication.

Evrard Ulrich MOUNKALA

I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES

1. Environnement international

Selon les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en juillet 2023 par le FMI, la croissance mondiale, estimée à 3,5 % en 2022, devrait revenir à 3,0 % en 2023 et 2024. Par espace géographique, le taux de croissance dans les économies avancées reculerait de 2,7 % en 2022 à 1,5 % en 2023 et à 1,4 % en 2024. Dans les pays émergents et en développement, il se situerait à 4,0 % en 2023, comme en 2022, avant de repartir à la hausse à 4,1 % en 2024. En Afrique subsaharienne, le PIB réel devrait croître de 3,5 % en 2023, contre 3,9 % en 2022, pour ensuite augmenter de 4,1 % en 2024. La dynamique du commerce mondial s'est progressivement améliorée au cours du second trimestre 2023, malgré la faiblesse du secteur immobilier en Chine. Toutefois, selon le FMI, le taux de croissance des échanges mondiaux devrait fléchir à 2,0 % en 2023, après 5,2 % en 2022, pour ensuite remonter à 3,7 % en 2024.

Sur le front des prix, selon les prévisions du FMI, à moyen terme, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, avec le recul des prix internationaux des produits de base, du fait de la diminution de la demande mondiale. Le taux d'inflation mondial devrait baisser de 8,7 % en 2022 à 6,8 % en 2023 et à 5,2 % en 2024. Dans les pays avancés, il reviendrait de 7,3 % en 2022 à 4,7 % en 2023 et à 2,8 % en 2024. S'agissant des pays émergents et des pays en développement, il diminuerait de 9,8 % en 2022 à 8,3 % en 2023, puis à 6,8 % en 2024. En Afrique subsaharienne, l'inflation reculerait de 14,5 % en 2022 à 14,0 % en 2023 et à 10,5 % en 2024.

1.1 Activité économique

En 2023, dans tous les espaces géographiques, l'activité économique mondiale devrait poursuivre son ralentissement enclenché depuis 2021.

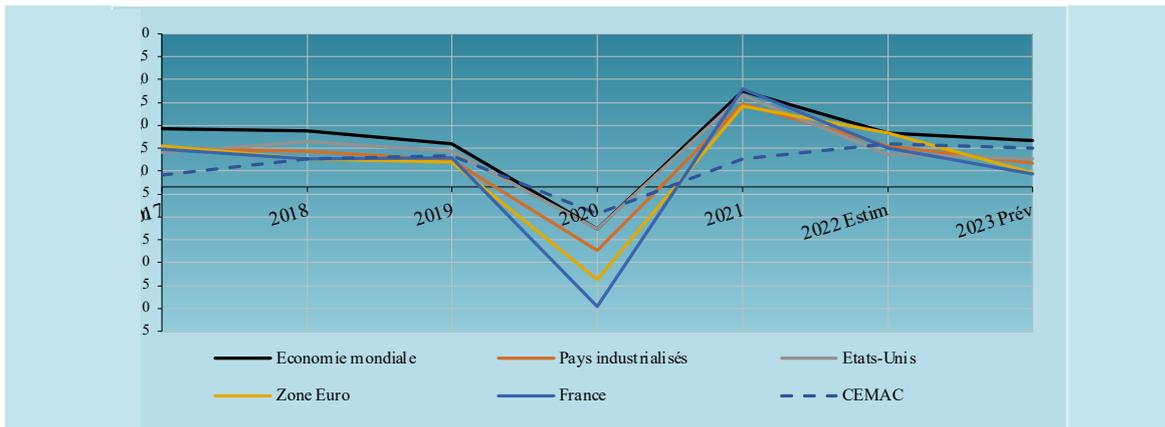
T1 : Taux de croissance réelle des principaux pays partenaires

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2021	2022	2023	2024
Taux de croissance				
Economie mondiale	6,3	3,5	3,0	3,0
Pays avancés	5,4	2,7	1,5	1,4
Etats-Unis	5,9	2,1	1,8	1,0
Zone Euro	5,3	3,5	0,9	1,5
Pays émergents et en développement	6,8	4,0	4,0	4,1
Chine	8,4	3,0	5,2	4,5
Inde	9,7	7,2	6,1	6,3
Russie	5,6	-2,1	1,5	1,3
Afrique Sub-saharienne	4,7	3,9	3,5	4,1
Nigeria	3,6	3,3	3,2	3,0
Afrique du Sud	4,7	1,9	0,3	1,7
Taux de croissance du commerce mondiale	10,7	5,2	2,0	3,7
Prix du baril de pétrole ¹ (dollar/baril)	69,42	98,19	76,43	71,68
Taux d'inflation				
Pays avancés	4,7	8,7	6,8	5,2
Pays émergents et en développement	3,1	7,3	4,7	2,8
Pays d'Afrique subsaharienne	5,9	9,8	8,3	6,8

Source : Perspectives économiques du FMI de juillet 2023

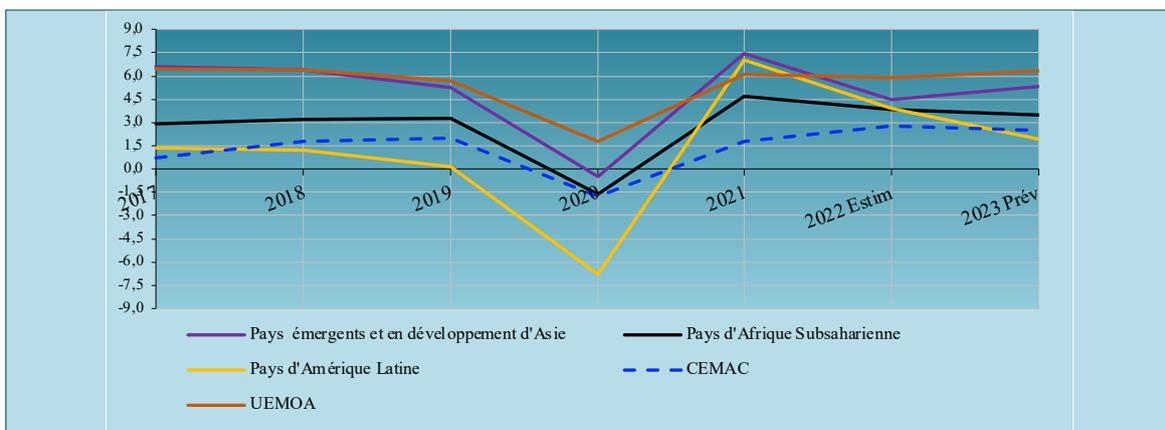
1 Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours pour les qualités suivantes : Brent du Royaume-Uni, Dubai et WTI.

G1 : Taux de croissance réelle des pays industrialisés



Source : Perspectives économiques du FMI de juillet 2023

G2 : Taux de croissance réelle des pays en développement



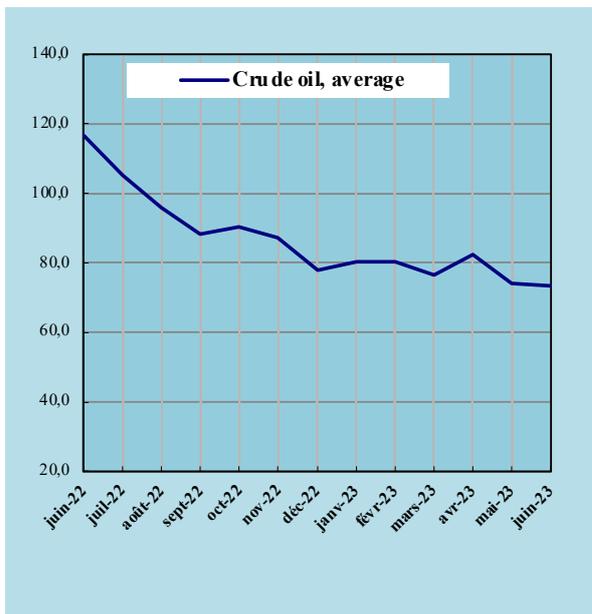
Source : Perspectives économiques du FMI de juillet 2023

1.2 Marché des produits de base

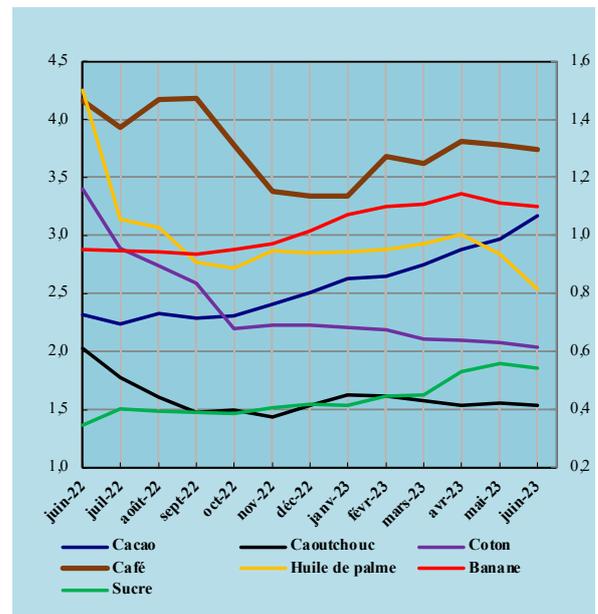
Au cours du deuxième trimestre 2023, l'indice global des cours des produits de base (ICCPB) exportés par la CEMAC a fléchi de 1,7 %. En effet, la baisse des cours du gaz naturel (- 29 % après une baisse de 37,6 % le trimestre précédent) et du baril de pétrole (-3,1 %) a hâté la dégradation de l'indice global, ces deux matières premières étant les produits phares d'exportation. Ainsi, les cours des produits énergétiques se sont repliés de 6,7 %, après -17,9 % au trimestre passé. A contrario, les cours des produits non énergétiques ont enregistré une hausse de 5,4 %, contre 6,3 % au premier trimestre 2023. Par catégorie de produits, les produits agricoles ont enregistré la plus forte hausse (8,3 %), suivis des produits forestiers (2,6 %), et produits de la pêche (1,7 %). Les cours des métaux et minéraux quant à eux ont fléchi de 2,0 %.

En termes de contributions, la dynamique de l'indice global des cours des produits de base a été dominée par l'indice des prix des produits énergétiques (-4,1 %). Les produits non énergétiques ont contribué positivement à l'indice à hauteur de 2,4 %, du fait de la hausse des cours des produits agricoles (2,3 %) et des produits forestiers (0,2 %).

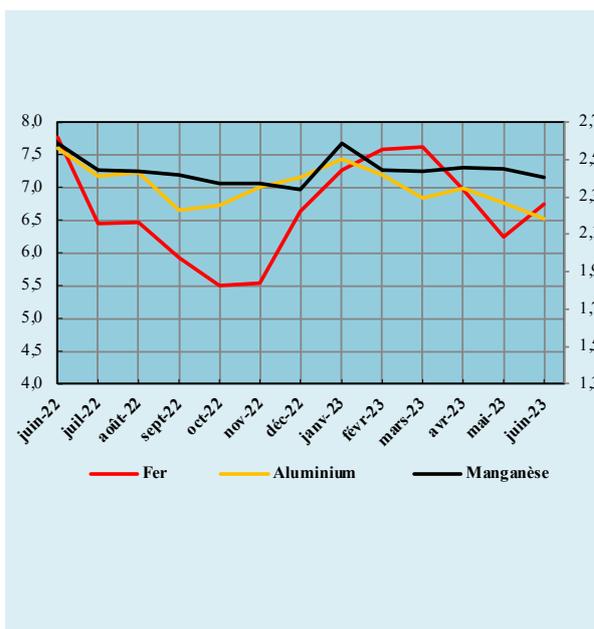
G3 : Cours du pétrole



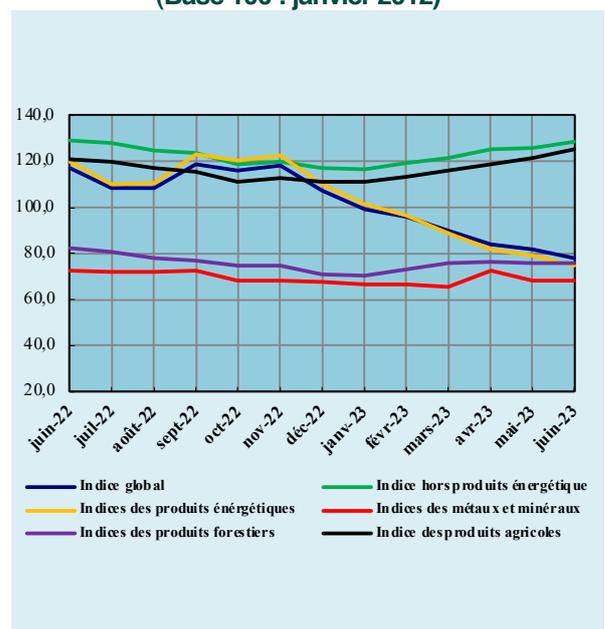
G4 : Cours des produits agricoles d'exportations



G5 : Cours des métaux non précieux



G6 : Indice composite des cours des produits de bases exportés par la CEMAC (Base 100 : janvier 2012)



Source : BEAC

1.3 Marchés financiers et orientations des principales banques centrales

Sur le marché des changes, au cours de ces derniers mois, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales monnaies. Cette situation est à mettre en relation principalement avec l'amélioration de la confiance des investisseurs dans la Zone euro. Ainsi, d'après la Banque Centrale Européenne (BCE), le taux de change effectif nominal de l'euro, mesuré par rapport aux devises des 41 principaux partenaires commerciaux de la Zone euro, s'est apprécié de 1,6 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2023.

Cette évolution est intervenue dans un contexte d'appréciation généralisée de l'euro vis-à-vis des grandes monnaies, dont le yen japonais (de 1,6 %), le renminbi chinois (de 2,1 %) et le dollar américain (2,2 %), ainsi que vis-à-vis des monnaies d'autres grandes économies émergentes, notamment la livre turque (de 16,0 %). En revanche, l'euro s'est déprécié par rapport aux monnaies de certains pays de l'UE n'appartenant pas à la Zone euro dont la Roumanie, la Suède, la Norvège et le Danemark.

G7 : Cours moyen mensuel de l'euro



G8 : Cours moyen mensuel de l'euro (suite)



Rand (RSA), Yuan (Chine) et Yen (Japon) : échelle de gauche

Source : Banque de France

1.4 Politique monétaire des autres Banques Centrales

Dans les pays avancés et pays en développement, afin de juguler les pressions inflationnistes, la majorité des banques centrales ont poursuivi leurs politiques monétaires restrictives. Les perspectives économiques mondiales seront tributaires de plusieurs facteurs. Parmi les facteurs défavorables, il peut être cité : i) une inflation persistante, ii) une hausse des taux sur les marchés financiers, iii) une reprise économique plus lente en Chine, iv) une intensification de la guerre en Ukraine. Au nombre des facteurs favorables, l'on peut relever : i) une baisse de l'inflation hors énergie et alimentation, ii) un assouplissement des marchés du travail, et iii) la vigueur de la demande intérieure.

Le Comité de politique monétaire de la Fed (Federal Open Market Committee ou FOMC), lors de sa réunion du 20 septembre 2023, a décidé de maintenir son taux directeurs dans la fourchette de 5,25 % - 5,50 %, après l'avoir augmenté de 25 points de base lors de sa réunion de juillet 2023. En effet, les indicateurs récents suggèrent que l'activité économique s'est développée à un rythme plutôt solide et qu'en dépit du ralentissement des créations d'emplois au cours des derniers mois, le taux de chômage est resté faible, et l'inflation élevée. Le Comité suivra de près les informations sur l'environnement économique et évaluera les implications pour la politique monétaire. Pour déterminer dans quelle mesure un resserrement supplémentaire de la politique monétaire pourrait être approprié pour ramener l'inflation à sa cible, le Comité tiendra compte du resserrement cumulé de la politique monétaire, des décalages avec lesquels elle affecte l'activité économique et l'inflation, et des développements de la conjoncture économique et financière.

Au niveau de la BCE, réuni en session ordinaire le 14 septembre 2023, le Conseil des gouverneurs a décidé d'augmenter de 25 points de base les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de

la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt, respectivement à 4,50 %, 4,75 % et 4,00 % à compter du 20 septembre 2023. En effet, l'inflation continue de ralentir mais pourrait rester trop forte pendant longtemps. Le Conseil des gouverneurs est déterminé à assurer le retour de l'inflation au niveau de son objectif de 2,0 % à moyen terme. Ainsi, les futures décisions du Conseil des gouverneurs pourraient continuer à relever les taux d'intérêt directeurs à des niveaux suffisamment restrictifs, aussi longtemps que nécessaire, pour assurer un retour au plus tôt de l'inflation à 2,0 % à moyen terme. S'agissant du programme d'achats d'actifs (asset purchase programme, APP), le portefeuille se contracte à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

Le Conseil de la Banque du Canada (BdC), réuni le 06 septembre 2023, a décidé de maintenir de base son taux cible du financement à un jour pour à 5,00 %, le taux officiel d'escompte à 5,25 % et le taux de rémunération des dépôts à 5,00 %. La Banque poursuit donc sa politique de resserrement quantitatif, afin de ramener l'inflation au niveau de la cible de 2 %. Elle reste déterminée à rétablir la stabilité des prix pour la population canadienne.

La Banque d'Angleterre (Bank of England ou BoE), lors de la réunion de son Comité de politique monétaire du 02 août 2023 a décidé d'augmenter son taux directeur de 25 points de base à 5,25 %, face à des pressions inflationnistes persistantes. En effet, le marché du travail est resté tendu, malgré des signes d'accalmie. Le taux de chômage est resté à 4 % et devrait demeurer en dessous de 4 % jusqu'à la fin de l'année 2024. L'inflation est revenue de 8,7 % en mai à 7,9 % en juin, soit un niveau inférieur aux attentes lors de la précédente réunion du Comité de juin 2023, mais elle reste bien supérieure à l'objectif de 2 %. Toutefois, certains indicateurs clés, notamment la croissance des salaires, suggèrent quelques risques liés à des pressions inflationnistes plus persistantes pourraient avoir commencé à s'atténuer. Le Comité continuera de surveiller de près les signes de pressions inflationnistes persistantes et de résilience de l'économie dans son ensemble, y compris le resserrement des conditions du marché du travail, la croissance des salaires et de l'inflation dans les services. La BoE prévoit un nouveau resserrement de la politique monétaire si des pressions plus persistantes se manifestent.

En Chine, le 21 août 2023, la People's Bank of China ou PBOC a abaissé de 10 points de base son taux préférentiel de prêt à un an (LPR) à 3,45 % contre 3,55 % auparavant. Le taux préférentiel de prêt à cinq ans est resté inchangé à 4,20 %. La PBOC avait réduit ses taux en juin pour stimuler l'économie face à l'affaiblissement de la demande et la baisse des investissements. Malgré la levée des restrictions liées à politique « zéro Covid », la croissance reste entravée par un ralentissement de l'immobilier, la baisse des exportations et la montée en flèche du chômage des jeunes. La PBOC a annoncé que le taux des facilités de prêt sur un an est fixé à 2,65 % contre 2,75 % précédemment. Cette décision était anticipée après que la PBOC a réduit le 13 juin son taux d'intérêt directeur à court terme.

La Banque du Japon (Bank of Japan ou BoJ) a décidé au cours de la réunion de son Comité de politique monétaire des 26 et 27 juillet 2023, d'ajuster l'orientation ultra accommodante de sa politique monétaire. Elle a annoncé sa décision de rendre plus flexible son contrôle de la courbe des rendements obligataires à dix (10) ans. Sa fourchette est désormais fixée entre - 0,5 % et 0,5 %, alors qu'elle pouvait tolérer jusqu'ici, une hausse de 1 %. Ceci constitue un pas vers une normalisation de sa politique monétaire, ultra-accommodante menée depuis dix (10) ans. Par contre, le taux de dépôt à court terme a été maintenu à -0,1 % et la BoJ continuera de mener sa politique d'achat illimité des obligations du Gouvernement (JGB) à dix (10) ans, à l'effet de plafonner leurs rendements à 0,25 %. Cette décision s'explique en partie par la récente faiblesse du yen, qui est elle-même due à la différence des taux d'intérêts avec d'autres pays, qui les ont considérablement augmentés face à la montée des pressions inflationnistes.

En Afrique subsaharienne, face à une inflation grandissante dans plusieurs pays, une grande majorité des banques centrales ont maintenu leurs politiques monétaires restrictives, dans le but de juguler l'inflation.

Le Comité de politique monétaire de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion du 07 septembre 2023, de relever ses principaux taux directeurs de 25 points

de base à compter du 16 septembre 2023. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques s'établit à 3,25 %, et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,25 %. Cette décision intervient après les hausses des taux directeurs entamées depuis juin 2022, au regard de l'atténuation progressive des tensions inflationnistes dans un contexte de croissance économique soutenue dans l'Union.

Le 08 août 2023, la Banque Centrale du Congo (BCC) a décidé de resserrer davantage sa politique monétaire. Elle a relevé son principal taux directeur de 1 400 points de base, le portant de 11 % à 25 %. Ce resserrement a pour but de préserver la stabilité du cadre macroéconomique, dans un contexte de pressions inflationnistes soutenues. Ainsi, elle a recommandé le maintien de la vigilance dans la conduite de la politique monétaire et a appelé au renforcement de la coordination des actions de politiques budgétaire et monétaire. Le coefficient des réserves obligatoires sur les dépôts en monnaie nationale, qui avait été porté de 0 % à 10 % en juin 2023, est resté inchangé.

Le Comité de politique monétaire de la Banque Centrale du Nigéria (Central Bank of Nigeria ou CBN), réuni les 24 et 25 juillet 2023, a décidé : i) d'accroître son taux directeur de 25 points de base à 18,75 %, ii) de réduire le corridor asymétrique, de +100/-700 à + 100/- 300 points de base autour du Monetary Policy Rate ; iii) de maintenir son coefficient de réserves obligatoires (cash reserve requirement ou CRR) à 32,5 % ; et iv) de garder le ratio de liquidité à 30,0 %. Ces décisions visent à contenir la croissance modérée l'inflation.

En Afrique du Sud, la South African Reserve Bank (SARB), dans son communiqué de presse du 20 juillet 2023, a décidé de laisser inchangé le taux de rachat à 8,25 %, dans un contexte inflationniste persistant avec un taux projeté à 6,5 % en 2023, qui demeure au-dessus de sa fourchette cible de 3 à 6 %. Cette politique monétaire restrictive intervient également dans un contexte de pression à la dépréciation du Rand, en raison de la baisse de la demande mondiale et d'une réduction plus importante que prévue des prix des matières premières qui devraient détériorer la balance commerciale.

1.5 Politique monétaire de la BEAC

Le Comité de politique monétaire, réuni en session ordinaire le 25 septembre 2023 à Douala (République du Cameroun), au regard des résultats de l'analyse des évolutions économiques et financières caractérisées au niveau international, toujours par des incertitudes fortes, et au niveau sous-régional par i) des perspectives macroéconomiques favorables, ii) une position extérieure confortable, et iii) une inflation en recul progressif mais qui demeure encore élevée, a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 5,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

2. Secteur Réel de la CEMAC

2.1 Activité économique récente

Dans un contexte empreint des tensions géopolitiques persistantes à l'échelle mondiale, une augmentation des prix des carburants et ses effets inflationnistes, des conditions climatiques défavorables et une demande publique plus vigoureuse que prévue, au niveau sous-régional, d'autre part, les données à haute fréquence recueillies par les services de la BEAC ont révélé une bonne dynamique des activités économiques dans la sous-région durant le deuxième trimestre de 2023. L'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC a augmenté de 4,5 % en glissement annuel au cours de cette période, après 3,8 % au premier trimestre 2023.

Cette dynamique découle d'une conjonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, les Etats producteurs de pétrole brut ont tiré profit de l'excédent de ressources, suite aux cours plus favorables que prévus du baril sur les marchés mondiaux. Les ressources additionnelles ont induit une demande publique globalement plus robuste, et par conséquent, une évolution plus favorable des activités des BTP sur financement propre et de la consommation, en lien avec les apurements d'arriérés de la dette intérieure. De plus, les activités sylvicoles ont évolué à la hausse, malgré l'interdiction de l'exportation des grumes pour encourager la transformation structurelle des économies dans la plupart des pays de la CEMAC. Dans le même temps, l'amélioration de l'offre d'électricité dans les pays de la CEMAC, malgré la hausse des prix enregistrée dans certains pays, a bénéficié aux industries manufacturières et aux services marchands.

Sur la base de ces éléments, le taux de croissance du PIB réel en glissement annuel de la CEMAC au deuxième trimestre 2023 est de 1,7 %, contre 2,1 % un an plus tôt.

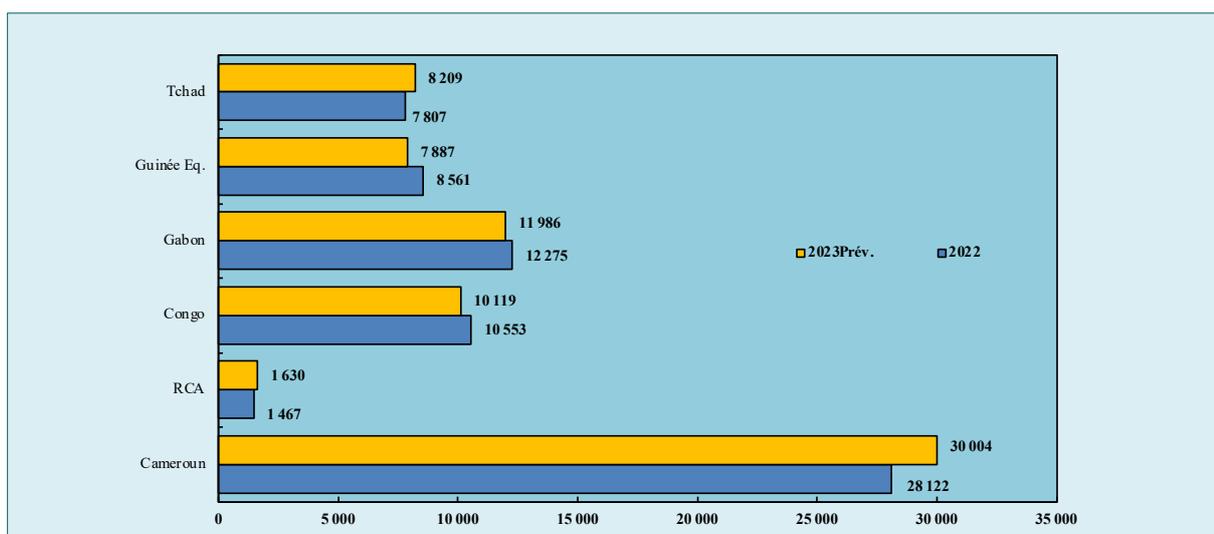
2.2 Perspectives macroéconomiques à court terme

Au troisième trimestre 2023, les activités du secteur productif de la CEMAC devraient demeurer en hausse, tirées essentiellement par celles du secteur non pétrolier. Elles seraient portées par un dynamisme projeté des activités commerciales, des services marchands, des industries manufacturières, de la production d'énergie électrique et une demande publique vigoureuse. Toutefois, les difficultés inhérentes au renchérissement des carburants à la pompe et de l'électricité continueraient de peser sur les activités des opérateurs.

Ainsi, au troisième trimestre 2023, en glissement annuel, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 6,8 % (contre 4,5 % un trimestre plus tôt).

Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 2,0 % au terme du troisième trimestre 2023 contre 2,4 % un an auparavant.

G9 : PIB nominal des pays de la CEMAC (en milliards de FCFA)



Source : BEAC

T2 : Contribution à la croissance de la CEMAC

	Secteur primaire			Secteur secondaire			Secteur tertiaire			Taxes nettes sur les produits		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.
Cameroun	0,2	0,3	0,1	1,5	1,0	1,1	1,2	2,1	2,3	0,3	0,2	0,3
République Centrafricaine	1,5	2,5	1,9	-0,2	-0,9	0,1	-0,9	-0,7	-0,8	0,7	-0,7	-0,1
Congo	-4,5	-1,4	1,9	0,5	0,7	1,5	1,9	0,9	-0,4	0,5	0,3	0,0
Gabon	-0,9	1,4	0,6	1,2	0,5	0,9	1,6	0,5	0,8	0,6	0,2	0,1
Guinée Equatoriale	-4,5	-1,4	-4,6	1,6	2,9	-0,8	3,6	1,2	1,2	0,2	0,2	0,1
Tchad	-1,0	2,4	1,8	-0,1	-0,5	0,8	0,4	1,1	1,5	0,2	0,0	-0,1
CEMAC	-1,2	0,4	0,4	1,0	0,8	0,8	1,6	1,4	1,4	0,3	0,1	-0,1

Source: BEAC

2.3 Prix

Au deuxième trimestre 2023, l'inflation dans la CEMAC a culminé à un plus-haut atteint pendant la période entre de février à juin 2009. En effet, l'inflation s'est hissée à 6,6 % en moyenne annuelle et 5,7 % en glissement annuel, contre respectivement 3,0 % et 5,4 % un an plus tôt.

Pour l'essentiel, en glissement annuel, la dynamique des prix a été impactée à fin juin 2023 par une contribution de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 3,0 points (7,3 %), contre 4,1 points à la même période un an auparavant (10,3 %) et de la fonction « transport » de 1,0 point (10,6 %) contre 0,3 point (3,6 %) un an plutôt, en lien principalement avec la révision à la hausse des prix des carburants, en République Centrafricaine, au Cameroun, au Congo et au Tchad. Concernant l'inflation sous-jacente au niveau sous-régional, elle a progressé de 5,3 % en moyenne annuelle (comme en glissement annuel) au cours de la période sous revue.

L'augmentation des prix est principalement perceptible au niveau global hormis les composantes produits frais et énergies, où la progression ressort à 5,3 % (comme en glissement annuel). En effet, cette évolution résulte du fait que la propagation de l'inflation dans l'économie se fait par phases, différents agents économiques tentant de répercuter les coûts les uns sur les autres conjugué avec la pratique de la spéculation des vendeurs. Ainsi, les prix des produits frais ont flambé de 10,0 %, tandis que ceux de l'énergie se sont accrus de 4,6 %.

Les prévisions à fin septembre 2023 tablent globalement sur un ralentissement des tensions inflationnistes. Le taux d'inflation reculerait à 5,0 % en glissement annuel, après 6,7 % un an plus tôt. En moyenne annuelle, le taux d'inflation reviendrait de 6,6 % en juin à 6,3 % en septembre 2023, contre 4,2 % en septembre 2022.

Les prévisions à court terme suggèrent un desserrement progressif des pressions inflationnistes à fin septembre 2023. Le taux d'inflation sous-jacente reviendrait à 6,0 % en moyenne annuelle et 4,2 % en glissement annuel, contre respectivement 6,4 % et 5,9 % trois mois plus tôt.

T3. Taux d'inflation sur les 12 derniers mois

Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23
Cameroun	3,8	4,1	4,5	5,0	5,4	5,9	6,3	6,5	6,8	7,1	7,3	7,5	7,7
République Centrafricaine	3,1	3,4	3,8	4,0	4,5	5,0	5,6	6,4	6,9	7,1	5,8	5,6	5,5
Congo	2,6	2,6	2,7	2,7	2,8	2,9	3,0	3,2	3,3	3,2	3,3	3,3	3,4
Gabon	1,9	2,3	2,7	3,2	3,6	3,9	4,2	4,5	4,7	4,8	5,0	5,1	5,0
Guinée Equatoriale	2,7	3,2	3,7	4,2	4,4	4,7	4,9	5,1	5,1	5,2	5,0	4,8	4,3
Tchad	1,2	-4,9	-3,5	-1,6	0,3	5,2	5,8	6,4	6,9	7,4	7,6	7,6	7,5
CEMAC	3,0	3,3	3,8	4,2	4,7	5,2	5,6	5,9	6,2	6,4	6,5	6,6	6,6
UEMOA	7,5	8,1	8,5	8,3	8,4	8,0	7,0	6,0	5,7	5,7	4,5	3,9	2,2
Zone Euro	8,6	8,9	9,1	9,9	10,6	10,1	9,2	8,7	8,5	6,9	6,9	6,0	5,5
France	5,8	6,1	5,9	5,6	6,2	6,2	5,9	6,0	6,3	5,7	5,9	5,5	4,5
Etats Unis	9,1	8,5	8,3	8,2	7,7	7,1	6,5	6,4	6,0	5,0	4,4	3,4	2,2

Sources : BEAC, BCAO et EUROSTAT

Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation

	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23
Cameroun	6,0	6,1	7,1	7,7	7,8	8,2	7,3	7,1	8,2	8,5	8,0	7,8	8,0
République Centrafricaine	4,0	6,2	7,1	5,3	7,6	7,7	7,6	10,4	8,1	5,3	-3,3	2,8	2,4
Congo	3,4	2,7	3,8	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,4	2,9	3,9	3,5	4,1
Gabon	4,4	5,0	5,5	5,8	5,7	5,5	5,4	5,2	4,7	4,5	4,6	4,6	3,9
Guinée Equatoriale	6,1	5,6	6,1	5,8	5,0	5,3	5,0	4,9	4,3	4,3	3,1	1,8	0,4
Tchad	5,3	6,1	7,7	7,2	8,3	10,3	8,3	8,5	8,6	9,6	7,0	4,7	4,0
CEMAC	5,4	5,7	6,7	6,7	7,0	7,6	6,7	6,7	7,2	7,3	6,3	5,9	5,7
UEMOA	5,8	6,1	6,5	6,8	7,0	7,3	7,4	7,3	7,3	7,2	7,0	6,8	6,3
Zone Euro	5,4	6,0	6,5	7,1	7,6	8,0	8,4	8,7	8,9	8,8	8,8	8,6	8,3
France	3,0	3,5	3,8	4,2	4,4	4,7	5,0	5,3	5,5	5,5	5,6	5,6	5,6
Etats Unis	7,2	7,4	7,7	7,9	8,0	8,1	8,0	7,9	7,7	7,4	7,1	6,7	6,1

Sources : BEAC, BCAO et EUROSTAT

T4. Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation

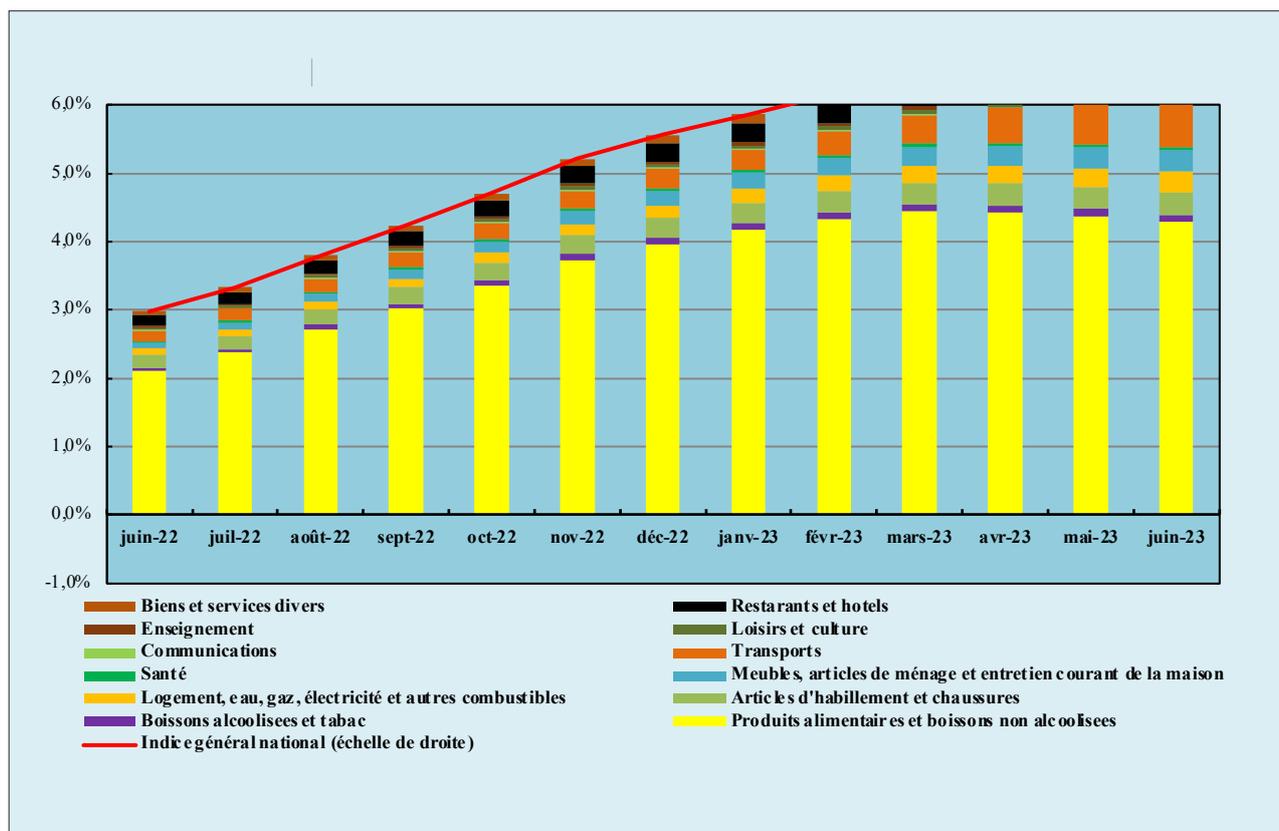
Base 100 : Année 2011

POSTES DE CONSOMMATION	mars-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	Moy. Ann.*	Gli. Ann.**	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	118,0	119,2	120,8	120,7	121,1	122,5	122,2	123,1	123,6	125,1	126,0	125,7	126,6	126,6	10,9%	7,3%
Boissons alcoolisées et tabac	109,2	109,9	110,7	110,2	110,0	111,3	111,4	111,2	111,6	111,8	112,3	111,3	110,6	110,6	3,5%	1,3%
Articles d'habillement et chaussures	108,4	108,0	108,6	109,2	109,3	109,4	109,7	109,8	110,5	110,9	112,9	112,5	112,8	112,8	4,4%	4,1%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	102,7	103,0	103,9	103,7	104,2	104,3	105,1	105,0	105,7	106,2	106,4	106,3	106,8	106,8	2,6%	4,0%
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	107,6	108,4	109,3	109,8	110,0	111,0	111,4	112,0	112,5	113,1	113,9	113,8	113,9	113,9	7,0%	5,8%
Santé	101,8	101,7	101,9	101,7	102,1	102,1	102,1	102,4	102,6	102,7	102,8	102,7	102,9	102,9	1,5%	1,1%
Transports	107,7	107,8	108,3	108,3	108,3	108,3	108,6	108,8	114,6	118,2	121,9	119,0	119,1	119,1	7,0%	10,6%
Communications	102,4	102,4	102,7	102,6	102,7	102,7	102,6	102,5	102,5	102,5	102,7	102,7	102,7	102,7	0,7%	0,3%
Loisirs et culture	103,8	104,1	103,9	104,3	104,2	104,8	104,8	104,7	105,0	105,4	105,9	105,3	105,4	105,4	2,2%	1,6%
Enseignement	104,2	104,5	105,7	106,5	106,7	106,7	106,8	106,8	107,0	107,1	107,2	107,2	107,3	107,3	2,6%	3,0%
Restaurants et hôtels	109,1	109,6	109,8	110,9	110,7	110,8	111,4	111,8	112,4	112,8	113,1	113,0	113,3	113,3	5,8%	3,8%
Biens et services divers	104,1	105,0	105,5	105,8	106,2	106,4	106,9	107,5	108,2	108,4	109,0	109,3	110,1	110,1	4,9%	5,8%
Indice général	110,0	110,6	111,6	111,7	112,0	112,6	112,8	113,1	114,2	115,3	115,4	115,8	116,3	116,3	6,6%	5,7%
Energie	100,1	100,7	101,7	101,1	101,6	102,7	102,0	102,9	104,8	108,4	109,6	109,6	109,3	109,3	4,6%	9,2%
Produits frais	113,7	115,6	116,9	117,3	117,9	118,5	119,1	121,0	122,0	122,2	123,9	125,9	127,2	127,2	10,1%	11,9%
Hors énergie et produits frais	89,6	90,6	91,2	91,4	91,7	92,1	92,3	92,5	93,4	94,1	94,5	94,6	94,9	94,9	6,4%	5,9%
Importé	108,1	108,4	109,3	109,8	110,2	110,3	110,7	111,2	112,4	113,4	114,0	114,3	114,5	114,5	6,1%	6,0%
Local	109,4	110,9	111,7	111,9	112,1	112,7	112,8	113,7	114,9	116,3	117,8	118,1	118,7	118,7	7,7%	8,5%
Durable	107,4	107,7	108,9	108,8	109,2	109,6	109,9	109,9	110,4	110,7	111,5	111,9	112,2	112,2	5,1%	4,5%
Non-durable	112,7	114,5	115,6	116,1	116,7	117,4	117,6	118,3	120,1	121,3	123,3	123,9	124,8	124,8	10,2%	10,7%
Semi-durable	105,9	104,9	105,5	105,5	105,7	106,1	106,2	106,8	107,3	108,4	109,4	109,6	109,8	109,8	3,0%	3,7%
Services	104,6	105,3	105,7	106,0	106,1	106,1	106,3	106,6	108,4	109,9	110,3	110,5	110,7	110,7	4,4%	5,8%
Primaire	119,2	121,8	123,3	124,3	125,1	125,3	125,9	126,9	129,0	129,4	131,4	132,9	135,0	135,0	12,6%	13,2%
Secondaire	106,7	107,4	108,3	108,1	108,5	109,1	109,1	110,9	111,6	112,9	114,3	114,4	114,3	114,3	6,9%	7,1%
Tertiaire	104,6	105,4	105,8	106,0	106,1	106,2	106,4	107,0	108,5	109,5	110,1	110,2	110,6	110,6	4,4%	5,7%
Hors Alimentation	105,6	105,8	106,4	106,6	106,8	107,0	107,4	107,6	108,9	109,7	110,8	110,2	110,5	110,5	4,1%	4,6%

Sources : BEAC, BCAA et EUROSTAT

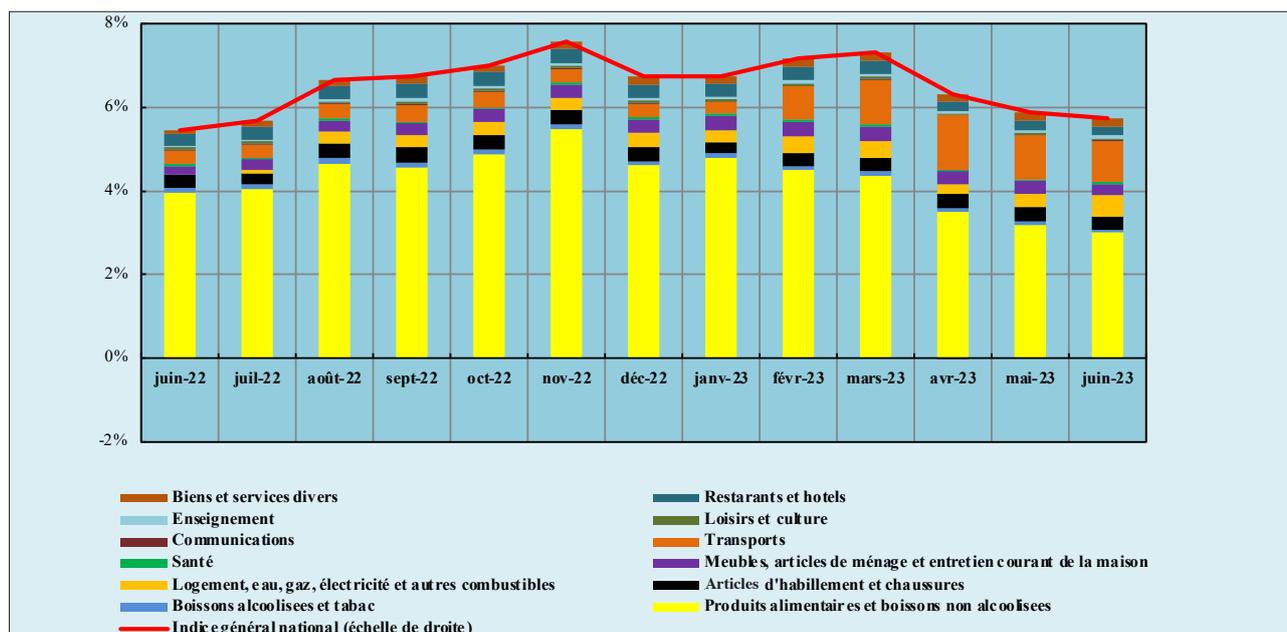
(*) Moyenne annuelle, (**) Glissement annuel

G10 : Contribution absolues des fonctions de consommation à l'IPC de la CEMAC (en moyenne annuelle)



Sources : Administrations nationales et BEAC

G11 : Contributions absolues des fonctions de consommation à l'IPC dans la CEMAC (en glissement annuel)



Source : BEAC

3. BALANCE DES PAIEMENTS ET COMPETITIVITE

3.1 Balance des paiements

L'excédent extérieur courant, transferts publics inclus, se situerait à 0,5 % de PIB en 2023, contre 5,7 % du PIB en 2022, en lien avec la dégradation des termes de l'échange de 17,2 %. La contraction du compte courant, en pourcentage du PIB, découlerait principalement des apports des exportations pétrolières (-5,4 points) et non pétrolières (- 1,3 point), des importations (-1,7 point) neutralisés en partie les entrées nettes de revenus (+3,1 points). Le recul de l'excédent de la balance des transactions courantes serait aussi porté par le creusement du déficit de la balance des services (2,8 %), malgré le recul du déficit de la balance des revenus (- 47,9 %). Le compte de capital et d'opérations financières afficherait un solde net créditeur de 282,5 milliards, soit 0,4 % du PIB, après un solde net débiteur de - 2,6 % du PIB un an plus tôt. L'amélioration du solde net créditeur du compte financier serait principalement portée par la hausse des entrées nettes de capitaux à court terme qui compenserait le recul des investissements directs à l'étranger.

En définitive, le solde global de la balance des paiements (en pourcentage du PIB) ressortirait excédentaire à 634,2 milliards, soit 1,0 % du PIB, contre 2,5 % du PIB un an auparavant. En points de PIB, cette contraction de 1,5 serait principalement portée par le recul de l'excédent du compte courant (- 5,2 points), neutralisé en partie par les entrées nettes de capitaux à court terme (4,2 points). L'excédent de la balance des paiements et une hausse des financements exceptionnels de 62,0 milliards serviraient à accumuler des réserves officielles de 696,2 milliards. Le ratio des réserves en mois d'importations de biens et services se stabiliserait autour de 5,23 mois contre 4,94 mois un an plus tôt.

T5 : Soldes de la balance des paiements (en % du PIB)

	Solde des transactions courantes			Solde du compte de capital et d'opérations financières			Solde global		
	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.
Cameroun	-3,4	-4,3	-4,2	3,6	6,2	6,0	-0,5	2,1	1,9
République Centrafricaine	-7,9	-10,5	-9,9	4,3	8,9	10,2	-4,7	-3,2	0,2
Congo	8,3	18,2	4,3	-13,1	-22,0	-6,0	-3,6	-1,4	-1,7
Gabon	3,7	6,2	-2,1	-6,5	-3,7	2,0	-3,4	-0,8	-0,5
Guinée Equatoriale	3,8	0,4	1,3	-1,1	8,8	-1,0	1,1	10,7	0,3
Tchad	9,4	23,2	13,1	-11,8	-17,2	-12,3	-3,3	4,4	0,8
CEMAC	1,6	5,7	0,5	-3,0	-2,6	0,4	-1,4	2,5	1,0

Source : BEAC

T6 : Solde de la balance commerciale

	Exportations (variation en %)			Importations (variation en %)			Balance commerciale (en milliards de FCFA)		
	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.
Cameroun	31,4	22,5	-14,1	16,6	32,7	-4,7	-79,9	-447,3	-812,0
République centrafricaine	-4,0	35,1	4,8	-15,5	29,7	3,5	-171,9	-219,0	-225,3
Congo	45,5	46,8	-19,7	25,6	16,0	9,2	2 135,8	3 754,0	2 341,2
Gabon	45,4	41,9	-15,9	14,1	50,5	4,7	2 032,0	2 720,9	1 695,4
Guinée Equatoriale	29,5	83,1	-30,5	8,7	10,5	56,7	1 163,7	2 833,3	1 034,1
Tchad	46,7	95,0	-14,9	-0,2	18,3	21,4	703,6	1 947,7	1 337,5
CEMAC	35,9	54,4	-19,3	13,2	28,2	9,5	5 660,1	11 066,7	5 665,0

Source : BEAC

3.2 Compétitivité

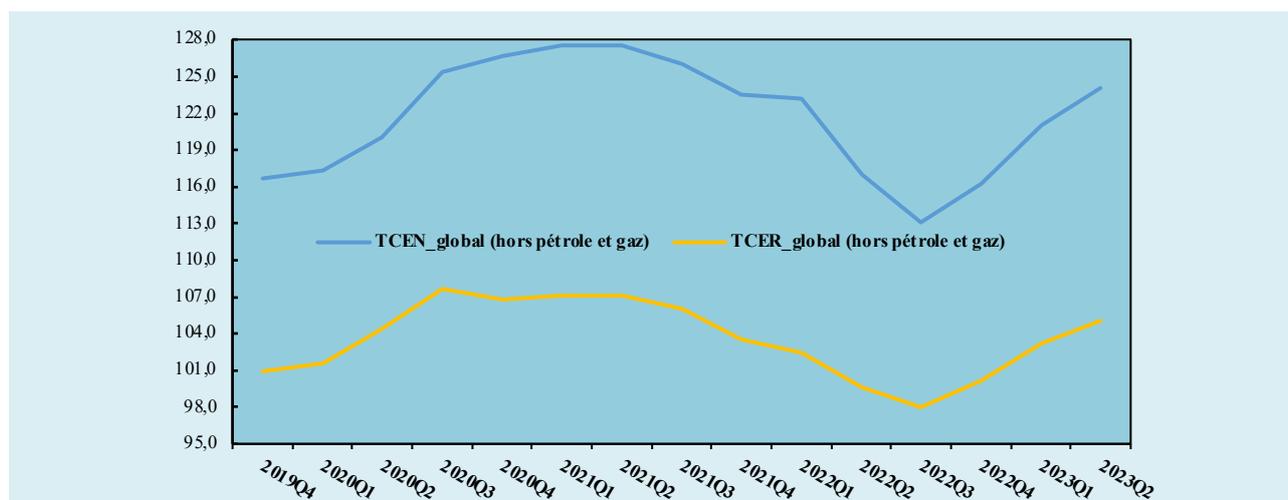
Au deuxième trimestre, le TCER global s'est accru de 1,7 % en variation trimestrielle, après une hausse de 3,0 % le trimestre précédent. Cette baisse de la compétitivité-prix de la CEMAC s'explique par l'appréciation du taux de change effectif nominal dont les effets ont quelque peu été contrebalancés par un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux partenaires et fournisseurs. En effet, en variation trimestrielle au deuxième trimestre 2023, le taux d'inflation de la CEMAC a été de 1,3 %, contre 2,1 % en moyenne chez les pays partenaires. Dans la même veine, l'on note une détérioration de la compétitivité-prix sur le front des importations (+ 2,0 %) et des exportations (+ 1,2 %) dont résulte l'évolution constatée du TCER global.

En termes de contributions à la variation du TCER global au deuxième trimestre 2023, l'analyse du graphique 4 montre que comparativement à l'année 2022 en moyenne, la dynamique du TCER global a davantage été impulsée par la contribution relative plus élevée des importations (88,2 %) que celle des exportations (11,8 %), au deuxième trimestre 2022.

Au cours du deuxième trimestre 2023, le TCER des exportations s'est apprécié de 1,2 %, après 4,3 % le trimestre précédent. Cette situation découle de l'appréciation du TCEN des exportations (2,2 %, contre 4,3 % au premier trimestre 2023), dont les effets ont néanmoins été atténués par le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (- 1,0 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole).

Le TCER des importations a progressé de 2,0 % au deuxième trimestre 2023, après +2,6 % au trimestre précédent sous l'effet de l'appréciation du TCEN des importations (+ 1,6 %), en dépit du faible niveau d'inflation des pays de la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs.

G12: Evolution du TCER/TCEN



Source : BEAC

T7 : Compétitivité

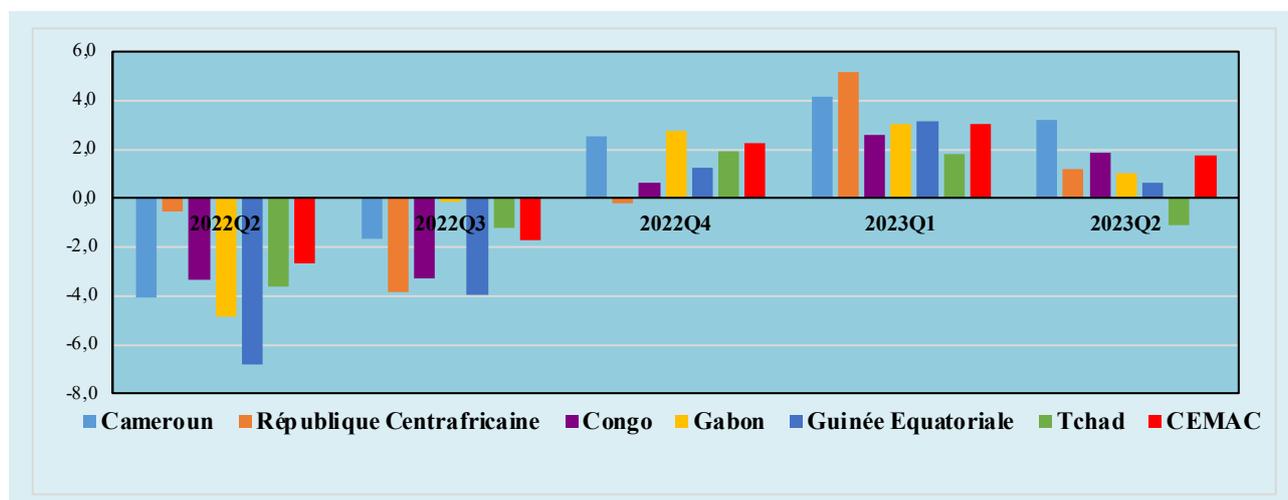
(variations en %)

	TCER composite (*)				TCER des exportations				TCER des importations			
	2022Q3	2022Q4	2023Q1	2023Q2	2022Q3	2022Q4	2023Q1	2023Q2	2022Q3	2022Q4	2023Q1	2023Q2
Cameroun	-1,6	2,5	4,2	3,2	-3,1	3,0	5,3	2,6	-0,7	2,2	3,4	3,6
République Centrafricaine	-3,8	-0,2	5,2	1,2	-6,4	0,7	7,6	2,5	-3,1	-0,5	4,5	0,9
Congo	-3,3	0,7	2,6	1,9	-6,3	1,1	5,4	2,5	-2,6	0,6	1,9	1,7
Gabon	-0,1	2,8	3,1	1,0	-0,2	3,9	4,3	1,7	0,0	0,8	1,0	0,0
Guinée Equatoriale	-4,0	1,3	3,1	0,6	-5,3	1,4	4,2	1,1	-1,5	1,0	1,3	-0,1
Tchad	-1,2	1,9	1,8	-1,1	-1,5	1,9	2,4	-3,0	-1,0	1,9	1,3	0,8
CEMAC	-1,7	2,3	3,1	1,7	-2,5	3,2	4,3	1,2	-1,4	1,9	2,6	2,0

(*) Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

Source : BEAC

G13 : Evolution de l'indice composite du TCER



Source : BEAC

4. SECTEUR PUBLIC

Finances publiques et endettement

En dépit de la baisse des cours du baril de pétrole, la situation des finances publiques devrait néanmoins afficher un excédent en 2023. En effet, le solde budgétaire, base engagements, hors dons, en pourcentage du PIB, se replierait de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % du PIB en 2023. La baisse des recettes pétrolières (-22,0 % à 5 335,3 milliards), atténuée par le maintien des cours à un niveau suffisamment haut, conjuguée avec le léger repli des dépenses (-0,2 % à 11 576,6 milliards), expliqueraient cette dynamique.

Du côté des recettes, la contribution des recettes pétrolières serait de -2,3 points à la dynamique du solde budgétaire global, base engagement, hors dons, tandis que celle des recettes non pétrolières ressortirait à 1,6 point. Du côté des dépenses, la contribution des dépenses courantes serait de 0,2 point contre - 0,2 point pour les dépenses en capital. Les recettes non pétrolières devraient connaître une expansion considérable (16,3 % à 7 341,5 milliards en 2023), en raison d'une meilleure mobilisation des recettes fiscales (17,0 % à 6 765,3 milliards) grâce aux réformes mises en œuvre dans le cadre des programmes avec le FMI et le PREF-CEMAC, avec notamment la modernisation accrue des systèmes informatiques de collecte.

Compte tenu de ce qui précède, l'orientation de la politique budgétaire de l'ensemble des pays de la CEMAC en 2023 devrait demeurer procyclique et restrictive. En effet, les pays de la sous-région devraient conserver un écart de production négatif à -1,6 % en 2023, contre -2,2 % en 2022. Aussi, l'excédent du solde primaire corrigé des variations saisonnières reviendrait à 3,7 % en 2023, contre 4,2 % du PIB en 2022. Ainsi, l'impulsion budgétaire ressortirait négative à -0,5 % en 2023, après 3,9 % en 2022. Pareillement, le solde budgétaire de référence ressortirait à 0,0 % du PIB (au-dessus de la norme communautaire de -1,5 % du PIB), après -2,7 % du PIB en 2022, traduisant la possibilité pour certains Etats de la CEMAC de constituer une épargne budgétaire en 2023.

Toutefois, l'orientation de la politique budgétaire des pays de la CEMAC annoncée début 2023 ferait face aux défis internes et externes. Au plan interne, les pays seront confrontés à la hausse du niveau général des prix. Au plan externe, les pays subiront les répercussions de la guerre en Ukraine. Dans un contexte marqué par la poursuite des programmes avec le FMI, les pays de la CEMAC devraient mobiliser plus de tirages extérieurs (27,6 % à 1 769,0 milliards), moins d'allègements de dette extérieure (-75,6 % à 62 milliards) et plus de ressources monétaires nettes (de -551,7 milliards en 2022 à 683,7 milliards en 2023). Ces ressources amortiraient la dette extérieure à hauteur de 2 375,5 milliards et permettraient de se désengager vis-à-vis du système non bancaire d'environ 926,9 milliards. En conséquence, le profil d'endettement des pays de la Zone serait en amélioration en 2023, avec un encours de la dette globale à 48,7 % du PIB, contre 51,8 % du PIB en 2022 pour un ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires moins favorable de 23,0 % contre 18 % un an plus tôt. Le ratio du service de la dette sur les exportations se creuserait de 9,8 % en 2022 à 14,6 % en 2023.

T8 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Solde budgétaire global, base engagements, dons compris			Recettes globales			Dépenses globales		
	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.
Cameroun	-3,2	-0,9	1,7	14,9	18,0	19,2	13,4	14,1	13,4
République Centrafricaine	-6,2	-5,9	-4,8	72,6	93,7	104,8	62,8	63,6	65,3
Congo	2,1	7,5	5,6	21,0	26,0	25,3	16,6	16,0	15,9
Gabon	-1,6	1,1	0,8	17,6	19,0	19,0	16,6	15,5	15,4
Guinée Equatoriale	2,6	11,9	2,7	15,0	26,7	19,0	10,2	10,2	11,6
Tchad	-1,1	4,2	4,5	15,0	17,6	18,5	12,9	11,9	11,5
CEMAC	-1,3	3,0	2,5	16,1	20,3	19,7	14,0	13,9	13,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

T9 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Encours de la dette extérieure (en % du PIB)			Service de la dette extérieure (en % des Xbsnf)			Service de la dette extérieure (en % des recettes budgétaires)		
	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.	2021	2022	2023 Prev.
Cameroun	35,9	35,8	33,7	28,6	19,6	27,6	28,8	15,7	18,0
République centrafricaine	36,1	34,5	37,5	0,5	0,5	0,3	3,0	2,9	1,5
Congo	50,0	41,4	42,6	11,0	15,2	12,7	27,2	35,4	26,7
Gabon	42,9	36,3	37,2	18,1	7,1	18,4	41,8	17,7	40,8
Guinée Equatoriale	12,5	9,6	8,9	5,0	1,0	6,0	10,9	1,7	11,8
Tchad	24,2	18,5	15,6	11,1	9,5	11,7	18,0	21,2	20,3
CEMAC	35,0	31,2	30,5	14,4	9,8	14,6	25,2	18,0	23,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

5. MONNAIE ET CREDIT

L'évolution de la masse monétaire (M2) de la CEMAC et de ses contreparties, en glissement annuel, à fin juin 2023 a été marquée par :

- une hausse des avoirs extérieurs nets du système monétaire, résultant des flux transactionnels avec le reste du monde qui ont progressé de 58,2 % pour se situer à 2 891,7 milliards. Cette évolution est tirée, entre autres, par la forte expansion des avoirs extérieurs gérés par la Salle des marchés (307,3 %), suivie de celle des avoirs en Compte d'Opérations (10,6 %) grâce essentiellement aux rapatriements de devises effectués par les opérateurs économiques, malgré la hausse des engagements extérieurs (8,0 %) du système monétaire. Les réserves de change se sont situées à 7 071,2 milliards à fin juin 2023, contre 5 612,4 milliards un an plus tôt, et ont représenté environ 4,71 mois d'importations de biens et services. Comme conséquence de la consolidation des réserves de change, le taux de couverture extérieure de la monnaie a progressé de 6,07 points pour se situer à 74,45 % au 30 juin 2023 ;
- une expansion des créances nettes du système monétaire sur les États de la CEMAC (12,1 %) à 9 104,5 milliards, due à la poursuite des émissions de titres publics par les États et détenus principalement par les banques de la sous-région ;
- une hausse des crédits à l'économie, qui ont crû de 8,1 % pour s'établir à 10 236,8 milliards. Cette évolution est principalement liée à celle des concours au secteur privé non financier (contribution de 7,3 points) et aux entreprises publiques non financières (0,7 point).

En définitive, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) se sont accrues de 17,7 % à 18 454,9 milliards à fin juin 2023. En termes de contributions, les avoirs extérieurs nets, les créances nettes sur les États et les crédits à l'économie ont eu une influence positive sur l'évolution de la masse monétaire au sens large (M2) à hauteur respectivement de 6,8 points, 6,3 points et 4,9 points. Les ressources non monétaires ont contribué négativement à cette évolution (-0,2 point). Au passif du bilan de la situation monétaire, toutes les composantes ont contribué positivement à l'expansion de la masse monétaire, avec 13,4 points pour la monnaie scripturale, 0,2 point pour la monnaie fiduciaire et 4,1 points pour les dépôts à terme monétaires.

De l'analyse de l'évolution des crédits par maturité, il ressort une augmentation des crédits suivant divers horizons temporels. Sur la période sous revue, il est observé une hausse des crédits à court terme de 13,0 %, une expansion des crédits à moyen terme à hauteur de 2,1 % et une augmentation des crédits à long terme de 7,2 %. Les contributions des crédits à court, moyen et long termes à l'expansion des concours bancaires à l'économie sont respectivement de 6,0 points, 1,9 point et 0,2 point.

T10 : Evolution des agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)

CEMAC	2022												2023													
	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23
Avoirs extérieurs nets	1 827 362	1 944 071	2 127 883	2 135 576	2 211 691	2 393 554	2 864 274	2 691 849	2 508 537	2 783 518	3 353 910	2 909 674	2 891 704	2 080 005	2 199 373	2 350 772	2 427 776	2 598 395	2 729 368	3 185 257	3 101 569	3 071 667	3 135 465	3 900 618	3 618 656	3 508 745
dont BEAC	8 123 252	8 347 718	8 427 677	8 554 725	8 566 612	8 616 874	8 725 227	8 813 786	8 699 702	8 551 048	8 540 140	8 925 644	9 104 485	9 469 361	9 437 147	9 557 610	9 508 062	9 622 052	9 644 019	9 813 451	9 933 306	10 117 956	9 895 814	9 992 395	10 151 774	10 236 814
Créances nettes sur l'Etat	5 069 351	5 093 288	5 093 077	5 096 982	5 194 425	5 194 491	5 317 457	5 411 698	5 456 232	5 526 753	5 584 052	5 769 824	5 728 567	4 112 165	4 056 225	4 176 183	4 121 639	4 149 115	4 167 631	4 191 228	4 196 687	4 333 094	4 070 515	3 813 294	4 068 984	4 199 810
Crédits à court terme	287 845	287 634	288 350	289 441	278 512	281 897	304 766	324 921	328 630	298 546	595 049	312 966	308 437	15 679 229	15 987 576	16 080 855	16 408 381	16 464 630	16 708 050	17 456 260	17 540 056	17 709 469	18 224 088	18 393 769	18 454 934	18 454 934
Crédits à moyen terme	3 606 137	3 695 863	3 714 824	3 694 047	3 706 237	3 705 715	3 868 182	3 694 915	3 645 006	3 695 409	3 746 806	3 681 686	3 642 989	3 606 137	3 695 863	3 714 824	3 694 047	3 706 237	3 705 715	3 868 182	3 694 915	3 645 006	3 695 409	3 746 806	3 681 686	3 642 989
Crédits à long terme	7 827 239	7 948 691	8 079 120	8 375 150	8 406 756	8 619 904	9 029 813	9 361 775	9 446 457	9 458 508	9 824 653	9 915 306	9 920 753	4 245 853	4 343 022	4 286 911	4 339 184	4 351 637	4 382 431	4 558 265	4 483 366	4 569 152	4 555 552	4 796 777	4 891 192	4 891 192
Quasi-monnaie	68,38	70,42	70,41	72,01	71,77	71,26	73,07	73,32	73,38	74,19	74,81	74,52	74,45	68,38	70,42	70,41	72,01	71,77	71,26	73,07	73,32	73,38	74,19	74,81	74,52	74,45
Taux de couverture extérieure de la monnaie (en %)																										

Source : BEAC

T11 : Evolution des agrégats de monnaie et de crédit (en glissement annuel)

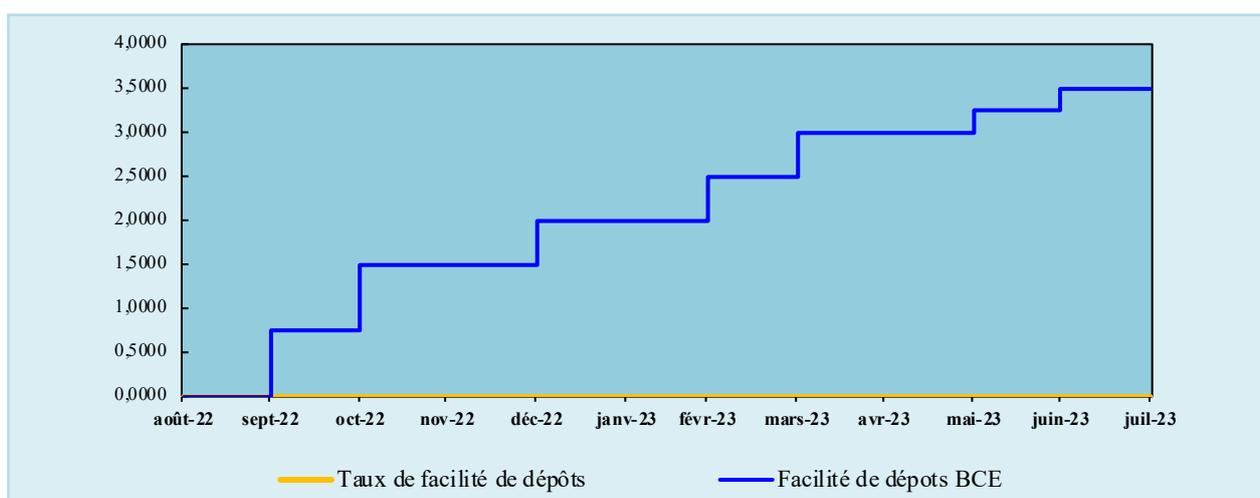
CEMAC	2022												2023																
	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	
Avoirs extérieurs nets	10,7%	19,1%	27,0%	25,3%	72,3%	70,5%	52,4%	92,0%	124,6%	116,3%	107,8%	129,0%	107,6%	58,2%	10,7%	19,1%	25,3%	72,3%	70,5%	52,4%	92,0%	124,6%	116,3%	107,8%	129,0%	107,6%	58,2%		
dont BEAC	13,3%	21,7%	21,7%	21,7%	15,0%	18,1%	17,6%	19,3%	6,0%	13,7%	7,1%	1,2%	-1,8%	12,1%	13,3%	21,7%	21,7%	21,7%	15,0%	18,1%	17,6%	19,3%	6,0%	13,7%	7,1%	1,2%	-1,8%	12,1%	
Créances nettes sur l'Etat	14,6%	12,6%	10,7%	11,5%	15,2%	8,9%	14,6%	7,7%	6,7%	8,4%	8,2%	10,7%	10,4%	8,1%	14,6%	12,6%	10,7%	11,5%	15,2%	8,9%	14,6%	7,7%	6,7%	8,4%	8,2%	10,7%	10,4%	8,1%	
Crédits à court terme	12,6%	15,5%	46,2%	44,5%	44,1%	40,1%	32,3%	33,2%	3,8%	7,9%	6,7%	13,7%	13,7%	13,0%	12,6%	15,5%	46,2%	44,5%	44,1%	40,1%	32,3%	33,2%	3,8%	7,9%	6,7%	13,7%	13,7%	13,0%	
Crédits à moyen terme	15,5%	10,3%	10,7%	11,5%	15,2%	8,9%	14,6%	7,7%	6,7%	8,4%	8,2%	10,7%	10,4%	8,1%	15,5%	10,3%	10,7%	11,5%	15,2%	8,9%	14,6%	7,7%	6,7%	8,4%	8,2%	10,7%	10,4%	8,1%	
Crédits à long terme	46,2%	44,5%	44,1%	40,1%	32,3%	33,2%	3,8%	7,9%	6,7%	8,4%	8,2%	10,7%	10,4%	8,1%	46,2%	44,5%	44,1%	40,1%	32,3%	33,2%	3,8%	7,9%	6,7%	8,4%	8,2%	10,7%	10,4%	8,1%	
Masse monétaire (M2)	10,3%	14,1%	15,0%	15,0%	12,0%	13,5%	11,9%	11,9%	13,5%	15,7%	16,5%	18,0%	17,7%	17,7%	10,3%	14,1%	15,0%	15,0%	12,0%	13,5%	15,7%	16,5%	18,0%	19,0%	19,0%	19,0%	17,7%	17,7%	
Monnaie fiduciaire	14,1%	15,0%	15,0%	15,0%	12,0%	13,5%	11,9%	11,9%	13,5%	15,7%	16,5%	18,0%	17,7%	17,7%	14,1%	15,0%	15,0%	15,0%	12,0%	13,5%	15,7%	16,5%	18,0%	19,0%	19,0%	19,0%	17,7%	17,7%	
Monnaie scripturale	10,8%	10,4%	10,4%	10,4%	15,3%	17,6%	18,9%	16,0%	17,5%	23,8%	25,5%	31,1%	26,7%	26,7%	10,8%	10,4%	10,4%	10,4%	15,3%	17,6%	18,9%	16,0%	17,5%	23,8%	25,5%	31,1%	30,4%	26,7%	26,7%
Quasi-monnaie	6,4%	8,0%	8,0%	8,0%	4,5%	6,1%	7,1%	6,7%	13,2%	11,1%	9,6%	8,0%	15,2%	15,2%	6,4%	8,0%	8,0%	8,0%	4,5%	6,1%	7,1%	6,7%	13,2%	11,1%	9,6%	8,0%	12,9%	15,2%	
Contribution à la croissance de M2 (En point de pourcentage)																													
Avoirs extérieurs nets	1,2	2,9	6,2	6,1	5,3	7,7	10,3	9,5	9,3	9,4	12,2	9,8	6,8	1,2	2,9	6,2	6,1	5,3	7,7	10,3	9,5	9,3	9,4	12,2	9,8	6,8			
Créances nettes sur l'Etat	6,7	10,3	7,7	9,1	8,9	9,3	3,2	7,0	3,8	0,6	-1,0	5,1	6,3	6,7	10,3	7,7	9,1	8,9	9,3	3,2	7,0	3,8	0,6	-1,0	5,1	6,3			
Crédits à l'économie	8,5	6,9	7,6	5,9	7,7	4,6	4,0	5,1	5,9	4,9	6,2	6,2	4,9	8,5	6,9	7,6	5,9	7,7	4,6	4,0	5,1	5,9	4,9	6,2	6,2	4,9			
Autres postes nets	-5,4	-9,4	-8,7	-7,5	-7,9	-9,7	-4,0	-5,9	-2,5	0,4	0,6	-2,1	-0,9	-5,4	-9,4	-8,7	-7,5	-7,9	-9,7	-4,0	-5,9	-2,5	0,4	0,6	-2,1	-0,9			

Source : BEAC

6. Marchés monétaire et des titres publics

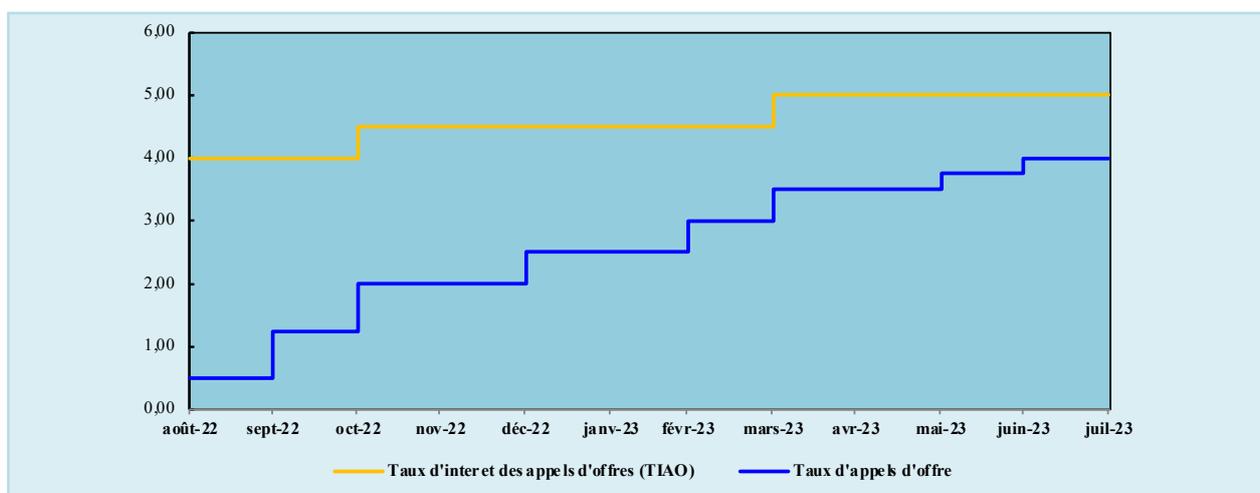
Le marché monétaire a été marqué par des évolutions contrastées sur ses compartiments. Au niveau du compartiment des interventions de la Banque Centrale, pour faire face à la diminution de 17,1 % à 1 292,8 milliards en août 2023 des réserves brutes du système bancaire, avant les opérations monétaires, la BEAC a accru de 8,9 % ses injections nettes de liquidités à 460,0 milliards. Sur le compartiment interbancaire, il a été observé les évolutions ci-après sur la même période : i) le repli de l'encours des transactions de 564,7 milliards en mai 2023 (dont 406,6 milliards d'opérations de pension-livrée et 158,1 milliards d'opérations en blanc) à 547,6 milliards en août 2023 (dont 358 milliards d'opérations de pension-livrée et 189,7 milliards d'opérations en blanc) ; ii) la baisse du TIMP à 7 jours des opérations en blanc de 5,93 %, à fin mai 2023 à 5,83 % trois mois plus tard ; et iii) la progression du TIMP à 7 jours des opérations de pension-livrée de 5,75 % à 5,82 %.

G14 : Evolution comparée des taux de facilité de prêt marginal de la BCE et de la BEAC



Sources : BEAC et BCE

G15 : Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE



Sources : BEAC et BCE

Entre juillet 2022 et juillet 2023, dans un contexte marqué par le conflit russo-ukrainien et les tensions géopolitiques et leurs conséquences sur les principaux indicateurs macroéconomiques, le marché des valeurs du Trésor s'est caractérisé par : i) une poursuite du dynamisme des opérations sur les marchés primaire et secondaire, ii) une baisse des taux de couverture des émissions, et (iii) un accroissement des coûts des émissions pour l'ensemble des instruments mobilisés par les Trésors publics.

Le dynamisme du marché des valeurs du Trésor, observé depuis quelques années, s'est poursuivi au cours de la période sous revue. En effet, les encours ont augmenté de 17,8 % pour s'établir à 5 881,5 milliards en juillet 2023, malgré la baisse des montants levés par les Trésors nationaux de 14,5 % à 3 476,2 milliards entre juillet 2022 et juillet 2023. Par ailleurs, la part des titres en circulation détenus par les investisseurs institutionnels et les personnes physiques a augmenté de 1,5 %, passant à 18,7 % sur la période sous-revue.

En pourcentage du PIB, l'encours des titres publics a fortement progressé de 0,1 % en décembre 2011, date de lancement du marché des titres publics, à 9,1 % du PIB douze ans plus tard. En comparaison avec d'autres places financières, y compris celles des pays en développement, à l'instar des pays de l'UEMOA (19,4 % du PIB en décembre 2022 pour un encours de 21 335,5 milliards), il traduit un potentiel de croissance certain.

A l'instar du compartiment primaire, le marché secondaire des titres publics a connu un dynamisme de ses opérations au cours de la période sous revue. En effet, 1 229 opérations d'achat-ventes de titres pour un montant nominal de 3 327,7 milliards, échangés à 3 331 milliards, ont été enregistrées, soit une hausse substantielle respectivement de 69,6 %, 53,3 % et 53,8 % par rapport à la même période, un an auparavant où seulement 805 opérations d'une valeur globale de 2 164,1 milliards, échangés à 2 172,3 milliards, avaient été enregistrées.

T12 : Taux directeurs de la BEAC

	2022												
	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	3,50	3,50	3,50	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,50	4,50	4,50	4,50
Taux interbancaire moyen pondéré (TIMP)	4,47	4,42	4,46	4,43	4,43	4,47	4,53	4,60	4,04	4,98	5,42	5,66	5,24
Taux créditeur minimum (TCM)	5,25	5,25	5,25	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	6,25	6,25	6,25	6,25
Taux d'intérêt de la Zone euro													
Taux d'appels d'offre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50	1,25	2,00	2,00	2,50	2,50
Facilité de dépôts	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	-0,50	0,00	0,00	0,75	1,50	1,50	2,00	2,00

* Les taux du marché monétaire sont les taux de fin de période

Source : BEAC

7. RÉSERVES DES BANQUES

Au cours des trois derniers mois, les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC, avant les opérations monétaires, ont régressé de 17,1 % pour revenir à 1 292,8 milliards en août 2023. Ces réserves se situaient à 1 559 milliards trois mois plus tôt (mai 2023). La liquidité injectée à travers les facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB), dont le solde moyen est revenu de 1 867 milliards à 1 865 milliards sur la période, n'a quasiment pas contribué à cette baisse des réserves brutes du système bancaire. Cette légère variation du solde des FALB s'explique principalement par la dynamique des créances nettes sur les gouvernements dont les effets expansifs ont plus que compensé les effets restrictifs induits par les tendances des autres facteurs (avoirs extérieurs, autres postes nets et circulation fiduciaire).

Le recul du volume des réserves brutes du système bancaire a eu des répercussions sur le compartiment des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire. En effet, l'encours moyen des injections de liquidités a progressé de 19,4 % (+129,5 milliards) pour se situer à 667,5 milliards en août 2023. Ces concours sont constitués : (i) des avances au titre de la facilité de prêt marginal dont le volume s'est fortement accru de 487,4 milliards à 595,4 milliards ; et (ii) des avances octroyées via le guichet spécial de refinancement qui a augmenté de 50,5 milliards en mai 2023 à 72,0 milliards trois mois plus tard.

Par ailleurs, l'encours des opérations de reprise de liquidités du système bancaire par la BEAC a fortement progressé, passant de 115,4 milliards à 236,7 milliards sur la période de référence. Ainsi, le volume des injections nettes de la Banque Centrale dans le système bancaire s'est élevé à 460,0 milliards en août 2023 contre 422,6 milliards trois mois plus tôt, en hausse de 8,9 % (37,5 milliards).

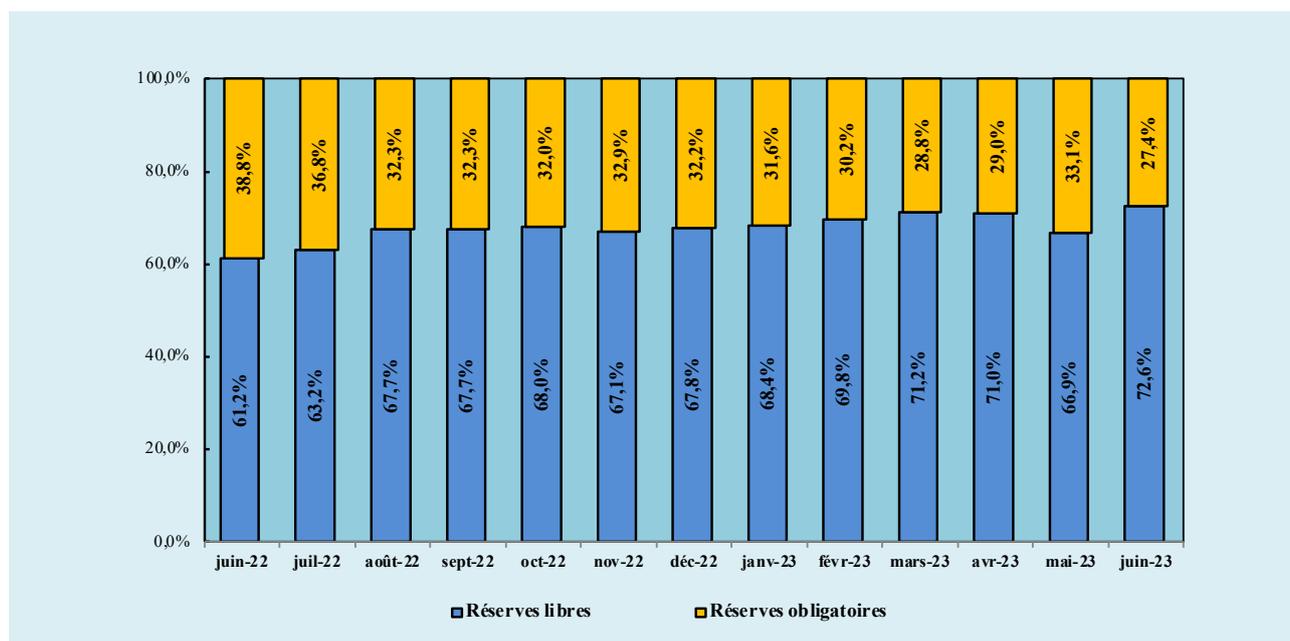
Le volume des réserves obligatoires à constituer par les assujettis a augmenté de 44 milliards au cours de la période de référence pour s'établir à 1 033,9 milliards en août 2023. Pour ce même mois, l'encours moyen des réserves libres du système bancaire (955,7 milliards) a représenté 92,4 % des réserves requises contre 138,3 % un an auparavant. Le nombre d'établissements de crédit en déficit de constitution des réserves obligatoires est resté à sept au cours de la période sous revue.

T13 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité (en millions de FCFA)

	2023												
	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23
Réserves totales	2 269 909	2 419 094	2 755 248	2 755 248	2 786 592	2 711 864	2 933 605	3 095 983	3 238 594	3 396 433	3 372 789	3 123 580	3 615 240
Réserves libres	1 389 431	527 930	1 864 084	1 864 084	1 895 428	1 820 699	1 990 154	2 118 334	2 260 357	2 418 195	2 394 551	2 088 586	2 623 278
Réserves obligatoires	880 478	891 164	891 164	891 164	891 164	891 164	943 450	977 648	978 237	978 237	978 237	1 034 994	991 962
Réserves / Dépôts	19,7%	20,6%	23,0%	23,0%	23,1%	21,9%	23,6%	24,4%	24,5%	25,2%	24,7%	22,9%	25,7%
Dépôts/ Crédits à l'économie	132,0%	132,0%	133,5%	133,5%	133,8%	136,5%	135,6%	137,6%	140,9%	141,9%	140,8%	143,8%	146,9%
Réserves/ Total bilan	12,4%	13,0%	14,5%	14,5%	14,4%	14,0%	14,9%	15,4%	15,9%	16,2%	15,9%	14,7%	16,6%
Réserves libres / Réserves Obligatoires	157,8%	171,5%	209,2%	209,2%	212,7%	204,3%	210,9%	216,7%	231,1%	247,2%	244,8%	201,8%	264,5%
Réserves libres / Crédits à l'économie	15,9%	17,2%	20,8%	20,8%	21,1%	20,1%	21,7%	23,0%	24,1%	25,4%	24,7%	22,0%	27,4%

Source : BEAC

G16 : Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC



Source : BEAC

G17 : Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC (en millions de FCFA)



Source : BEAC

8. SITUATION DES RÉSERVES DE CHANGE

Les réserves de change de la BEAC ont évolué à baisse pendant trois mois consécutifs après le pic atteint en avril 2023 (7 617,7 milliards), enregistrant ainsi une diminution d'environ 10 % dans un contexte de recul des termes de l'échange. Toutefois, en glissement annuel au 31 juillet 2023, elles sont ressorties en hausse de 19,5 % à 6 880 milliards, en raison des rétrocessions des banques primaires dans le cadre du mécanisme des comptes en devises de leur clientèle du secteur extractif. De même, le taux de couverture extérieure de la monnaie a progressé à 74,45 % au 31 juillet 2023, contre 70,42 % un an auparavant.

Par composante, au 31 juillet 2023, les réserves de change de la CEMAC sont constituées à 74,2 % des avoirs extérieurs à vue, 19,1 % des autres avoirs extérieurs en devises gérés par la Salle des Marchés, 3,4 % de l'encaisse or et 3,2 % des avoirs auprès du FMI.

Conclusion

Selon les Perspectives de l'économie mondiale publiées en juillet 2023 par le FMI, la croissance mondiale, estimée à 3,5 % en 2022, devrait revenir à 3,0 % en 2023 et 2024.

Au plan régional, à court terme, au deuxième trimestre 2023, l'ICAE de la CEMAC a augmenté de 4,5 % en glissement annuel, après 3,8 % au premier trimestre 2023. Les activités du secteur productif de la CEMAC devraient globalement demeurer en hausse au troisième trimestre 2023, tirées essentiellement par celles du secteur non pétrolier. Ainsi, au troisième trimestre 2023, en glissement annuel, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 6,8 % (contre 8,8 % un an plus tôt).

Sur le front des prix, au deuxième trimestre 2023, l'inflation dans la CEMAC s'est hissée à 6,6 % en moyenne annuelle et à 5,7 % en glissement annuel, contre respectivement 3,0 % et 5,4 % un an plus tôt.

Pour l'ensemble de l'année 2023, les prévisions des services de la BEAC tablent sur : i) une croissance économique qui reviendrait de 2,8 % en 2022 à 2,5 % en 2023, grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière (-1,3 % en 2023, contre -0,7 % en 2022), ii) des tensions inflationnistes persistantes à 5,7 % en 2023, après 5,6 % un an plus tôt, iii) un excédent du solde budgétaire, hors dons, en repli de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % du PIB en 2023, et une dégradation de celui du compte courant, dons officiels compris, qui reviendrait à 0,5 % du PIB en 2023 après 5,7 % en 2022. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire augmenterait de 9,3 %, contre 13,5 % en 2022. En ce qui concerne les réserves en devises, elles augmenteraient de 14,6 % pour se situer à 7 850,8 milliards à fin 2023, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie à 78,5 % contre 73,1 % en décembre 2022 et des réserves en mois d'importations de biens et services à 5,23 en 2023 contre 4,94 en 2022.

Annexes

A1 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC

Produit	Unité	Juin-23	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23
Pétrole														
Crude oil, average	\$/baril	116,8	105,1	96,0	88,2	90,3	87,4	78,1	80,4	80,3	76,5	82,5	74,1	73,3
Gaz naturel et methanol														
Europe	\$/mmbtu	34,4	51,3	70,0	59,1	39,0	35,7	36,0	20,2	16,5	13,8	13,5	10,1	10,4
Etats-Unis	\$/mmbtu	7,7	7,3	8,8	7,8	5,6	5,3	5,5	3,3	2,4	2,3	2,2	2,1	2,2
Japon	\$/mmbtu	17,1	18,9	21,2	21,7	21,8	19,6	19,5	20,2	18,4	18,0	14,4	13,4	13,2
Bois														
Bois bruts, même écorcés, désabîérés ou équarris	\$/m3	276,7	267,8	267,5	256,8	249,3	258,4	269,4	275,4	272,9	272,3	277,2	273,4	270,9
Bois sciés (yep Feuilles de placage & feuilles pour contre-plaqués)	\$/m3	590,7	574,6	574,5	543,0	540,6	562,4	583,4	585,2	579,5	581,5	596,4	598,2	604,9
Fer	\$/dmtu	130,7	108,6	108,9	99,8	92,6	93,3	111,8	122,2	127,6	128,4	117,4	105,2	113,5
Aluminium	\$/mt	2 563,4	2 408,4	2 430,8	2 228,1	2 255,5	2 350,7	2 401,7	2 501,8	2 416,2	2 296,4	2 343,2	2 268,6	2 184,8
Diamant	\$/carat	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2
Or	\$/troy oz)	1 836,6	1 732,7	1 764,6	1 680,8	1 664,5	1 725,1	1 797,6	1 897,7	1 854,5	1 912,7	1 999,8	1 992,1	1 942,9
Manganèse	\$/kg	2,6	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,6	2,4	2,4	2,5	2,4	2,4
Cacao	\$/kg	2,3	2,2	2,3	2,3	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7	2,7	2,9	3,0	3,2
Riz	\$/mt)	431,1	411,7	415,1	420,6	417,9	427,2	450,7	487,3	472,8	462,4	482,2	492,1	503,5
Caoutchouc	\$/kg)	2,0	1,8	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5	1,6	1,6	1,6	1,5	1,6	1,5
Coton	\$/kg)	3,4	2,9	2,7	2,6	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,0
Huile de palme	\$/mt)	1 501,1	1 056,6	1 026,0	909,3	889,0	945,7	940,4	942,0	950,0	972,1	1 005,2	934,1	817,0
Banane	\$/kg)	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Sucre	\$/kg)	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5
Tabac	\$/mt)	4 153,7	4 268,4	4 148,4	4 137,2	4 325,2	4 144,5	4 134,3	4 475,6	4 148,2	4 136,7	4 586,6	4 161,9	4 147,9
Café	\$/kg)	4,2	3,9	4,2	4,2	3,8	3,4	3,3	3,3	3,7	3,6	3,8	3,8	3,7
Gomme arabique	\$/tonne	2 608,0	2 514,0	2 502,9	2 449,1	2 528,2	2 626,3	2 727,8	2 662,0	2 756,9	2 755,9	2 823,9	2 802,1	2 795,5
Viande de bœuf	\$/kg)	6,0	5,8	5,7	5,6	5,5	5,2	4,9	4,9	5,1	5,6	5,7	5,5	5,1
Indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : janvier 2012														
Indice global		117,0	108,3	108,3	119,0	116,2	118,1	107,3	99,5	96,0	89,9	84,2	81,9	78,3
Indice hors produits énergétiques		129,0	127,8	124,8	123,7	119,0	119,9	117,3	116,8	119,2	121,6	125,5	126,0	128,5
Indices des produits énergétiques		120,1	110,0	110,5	123,2	120,6	122,7	110,3	101,1	96,7	89,1	81,9	79,1	74,5
Indices des métaux et minéraux		72,6	72,2	72,2	72,3	68,4	68,1	67,5	66,4	66,4	65,4	72,3	68,4	68,2
Indices des produits forestiers		82,4	80,8	77,9	77,1	74,9	74,9	71,0	70,4	73,2	76,0	76,4	75,7	75,9
Indice des produits agricoles		121,0	120,0	117,0	115,6	111,4	112,9	111,2	111,3	113,5	116,2	118,8	121,6	125,6

Source : Banque Mondiale

A2 : Taux directeurs des principales Banques Centrales

	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23
Fédéral Reserve (Fed)													
Taux des Fonds Fédéraux	2,25-2,50	3,00-3,25	3,00-3,25	3,75-4,00	4,25-4,50	4,25-4,50	4,50-4,75	4,75-5,00	4,75-5,00	5,00-5,25	5,00-5,25	5,25-5,50	5,25-5,50
Bank of Japon (BoJ)													
Taux au jour le jour	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100
Bank of England (BoE)													
Taux de prise en pension	1,750	2,250	2,250	3,000	3,500	3,500	4,000	4,250	4,250	4,500	5,000	5,000	5,250
Banque du Canada													
Taux de refinancement	2,500	3,250	3,750	3,750	4,250	4,500	4,500	4,500	4,500	4,500	4,750	5,000	5,000
Banque Centrale Européenne (BCE)													
Taux des principales opérations de refinancement	0,500	1,250	1,250	2,000	2,500	2,500	3,000	3,500	3,500	3,750	4,000	4,250	4,250
BCEAO													
Taux des pensions	4,25	4,50	4,50	4,50	4,75	4,75	4,75	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Taux d'injection de liquidités	2,25	2,50	2,50	2,50	2,75	2,75	2,75	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Taux directeur de la BCC	7,50	7,50	7,50	7,50	8,25	8,25	8,25	8,25	8,25	8,25	9,00	9,00	
Taux directeurs de la BCN	14,00	14,00	15,50	15,50	16,50	16,50	17,50	17,50	18,00	18,00	18,50	18,75	18,75
Taux directeurs de la SARB	5,500	5,500	6,250	6,250	7,000	7,000	7,250	7,250	7,750	7,750	8,250	7,750	8,250

Sources : Fed, BoE, BoJ, Banque du Canada, BCE, BCEAO, BCC, BCN et SARB

COMITÉ DE VALIDATION

Par Décision du Gouverneur N°065/GR/2017 du 03 juillet 2017, est créé le Comité de validation du Bulletin Economique et Statistiques (BES), lequel en assure la coordination générale. D'une part, ce Comité procède à la révision de la partie économique, monétaire et financière et, d'autre part, il examine les propositions d'articles et d'études devant être publiées dans le Bulletin. En outre, le respect des dates de parution du Bulletin revient au Comité de validation. Pour ce 19ème numéro, le Comité de validation s'est réuni le vendredi 29 septembre 2023 à 11 heures par visioconférence.

Ont pris part à cette réunion, les membres nommés ci-après :

Président :

MOUNKALA Evrard Ulrich : Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques

Membres :

MVONDO Emile Thierry : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques, en charge du pôle « Recherche » ;

MALEO BATOUMOUENI Clen Dorel : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques, en charge du pôle « Statistiques » ;

MBOHOU Louisa : Chef de Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation, et des Finances Publiques à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

MBOMPIEZE Jean-René : Chef de Service de Développement des outils de Prévisions et Enquête Economiques à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

BIKAI Jacques Landry : Chef de Service de l'Analyses et Modélisation des Economies a la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

KEUNGNE KOUOTANG Léo Spencer : Chef de Service de la Balance des Paiement et Position Extérieure Globale à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

ENGO NGUEMA Junior : Chef de Service à la Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies (DSFABFE) ;

MBA EYENE Franck Armel : Chef de Service de Prévision Macroéconomique et Surveillance multilatérale a la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

FOSSOUO Armand : Service la Base de données Economique monétaire et Financières à Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

MAMBOU Patrick : Service des Statistiques et Analyses Monétaires à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

BOMBA MBIDA Frédéric : Service des de la Coopération et Gestion des activités de Recherche à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

ONOMO Julie : Service de Développement des outils de Prévisions et Enquêtes Economiques à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

Ont également pris part à ces travaux :

GOMBA EBIKILI Claise Borgia : Cadre moyen du Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques ;

AYONGWA ANYE Priscilla : Cadre moyen du Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation à la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques.

Mise en page et impression :

SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA BEAC

736 avenue Monseigneur Vogt - B.P. 1917, Cameroun
Téléphone : (237) 22 23 40 30/60
Fax : (237) 22 23 33 29/50
E-mail : beac@beac.int
Site web : www.beac.int